

SOUTIEN A L'AUTODETERMINATION ET FACILITATEUR DE PARCOURS

Public concerné :

Encadrement, direction,
partenaires, équipes
pluridisciplinaires

Prérequis : Absence de
prérequis.

Durée : 2 jours

Objectifs de la formation :

Compétence visée : S'approprier le concept d'autodétermination et développer les leviers de facilitateurs de parcours

- Explorer les modèles qui sous-tendent l'autodétermination
- Identifier l'influence déterminante de l'environnement dans le développement de l'autodétermination
- Repérer les ressources « Facilitatrices de parcours »
- Promouvoir les pratiques collaboratives facilitatrices des parcours
- Elaborer les prémisses d'un plan d'action pour l'établissement

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur
- Travail avec les participants sur les situations et opportunités pour l'établissement.

Le programme :

1. Le concept d'autodétermination

- Représentations et définitions
- Les 4 dimensions : autonomie / auto-régulation / empowerment / autoréalisation
- La multitude des habiletés dont les personnes disposent, la multitude des pratiques des professionnels.
- L'interconnexion des 4 dimensions : les leviers professionnels et personnels déjà opérants
- La notion de processus appartenant à chaque personne.
- Expertise d'usage et co- construction des savoirs expérientiels.

Analyse de situation « Le Clubhouse, un levier à explorer en faveur de la sociabilisation et l'insertion professionnelle »

2. Les facilitateurs de parcours

- Soutenir les enjeux et projets stratégiques par un accompagnement innovant
 - Points d'ancrages et repères de la CNSA
- Plan d'action pour l'établissement*
- *Mettre en place le cadre de travail clair pour des interventions de facilitation*
 - *Développer les outils et méthodes collaboratives*

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaître notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr